



Master Géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie. 2017, Université de Lorraine. hceres-02028818

HAL Id: hceres-02028818

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028818>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Géographie

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Géographie* est une formation bi-site qui est dispensée sur le campus lettres sciences humaines de Nancy et sur celui de l'île du Saulcy à Metz à la suite de la restructuration des quatre universités de Lorraine et de la création de l'Université de Lorraine.

La mention de master actuel propose trois spécialités : deux à Nancy (*Aménagement, reconversion, durabilité - ARD* ; *Paysages, patrimoine, environnement - PPE*), et une à Metz (*Développement, métropolisation, territoires transfrontaliers - DEMETERR*). La différenciation des spécialités débute dès le premier semestre mais intervient essentiellement au second semestre.

La formation est adossée au laboratoire LOTERR-Centre de recherche en Géographie (Laboratoire d'observation des territoires), constitué par la réunion du CEGUM (Centre d'études géographiques de l'Université de Metz) et du CERPA (Centre d'études et de recherche sur les paysages, de Nancy).

Analyse

Objectifs

La formation vise des débouchés professionnels dans le domaine de la recherche en géographie et dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement des territoires. Elle renouvelle ses contenus pour s'adapter aux compétences attendues par les collectivités territoriales et les bureaux d'études (premiers employeurs des diplômés de la formation). Elle propose 9 à 12 mois de stage, déclare un bon niveau d'insertion professionnelle favorisée par un fort ancrage territorial.

La mention insiste sur la spécificité des compétences disciplinaires : approches systémique, globale et multiscalair des territoires, maîtrise des outils d'analyse et de représentation graphique. Le site de Metz met l'accent sur les méthodes quantitatives de diagnostic territorial, sur la géomatique, l'ingénierie de projet et la dimension internationale de l'aménagement. Le site de Nancy insiste sur les approches paysagères et systémiques.

Néanmoins, le dossier juxtapose les objectifs des trois spécialités, mais leur complémentarité n'est pas explicitée.

La spécialité *Développement, métropolisation, territoires transfrontaliers (DEMETERR)* privilégie les compétences opérationnelles aux dépens des connaissances fondamentales. Le dossier mentionne un déphasage entre l'affichage et le contenu de la spécialité *DEMETERR* sur le site de l'Université de Metz. Le dossier amalgame la pratique du stage professionnel et le dispositif de formation en alternance.

Organisation

La structure de la formation est conçue en cohérence avec les objectifs énoncés et les spécialités proposées, en particulier en ce qui concerne le tronc commun, l'offre de stages et le niveau d'implication des professionnels. Elle est conçue sur deux ans (première année de master - M1 et deuxième année de master - M2) et sur quatre semestres. Le tronc commun (premier semestre du M1) associe des enseignements fondamentaux, des enseignements techniques et des stages (proposés en première et en seconde année). 90 heures de conduite de projet sont mutualisées entre les spécialités *Aménagement, reconversion, durabilité (ARD)* et *DEMETERR*.

Les coopérations avec l'Université de Sarrebruck en Allemagne et l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy contribuent pleinement aux objectifs de la formation.

Par contre, la charge des enseignements paraît très lourde d'autant que les étudiants doivent réaliser un mémoire de stage et/ou de recherche : 1249 heures en équivalent de travaux dirigés (ETD) pour la spécialité *ARD*, 1201 ETD pour la spécialité *Paysages, patrimoine, environnement (PPE)* et 1024,5 ETD pour la spécialité *DEMETERR*.

L'initiation à l'interdisciplinarité est peu convaincante. Elle semble être confondue avec la mutualisation.

L'articulation des nombreuses mutualisations et la progressivité des enseignements ne sont pas toujours évidentes à saisir. Le dossier ne permet pas d'évaluer facilement le volume horaire de la formation et sa répartition entre les différents enseignements.

La mutualisation avec le master *Histoire, patrimoine, études européennes* dans la spécialité *PPE* se concentre sur l'acquisition de savoirs techniques. Les objectifs de la mutualisation avec le master *Proj&Ter* pour les spécialités *ARD* et *DEMETERR* sont moins clairs.

Les contraintes de la mutualisation à entrées multiples (cinq formations au moins sont concernées) nuisent à la progressivité des enseignements au sein de chaque spécialité. Dans la spécialité *PPE*, le cours « requalification et valorisation des territoires » vient avant le cours « genèse et anthropisation des paysages ».

La mutualisation contraint les étudiants et les enseignants à la mobilité pendulaire entre les deux sites de formation, ce qui engendre des coûts logistiques.

D'une manière globale, les intitulés n'expriment pas clairement la spécialisation progressive des enseignements entre les semestres au sein de chaque spécialité.

Positionnement dans l'environnement

Tournée vers les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement des territoires, la formation s'appuie principalement sur le laboratoire de recherche LOTERR et sur les partenariats établis avec le monde professionnel au niveau régional.

Les spécialités de la mention ont pris en compte les autres formations intervenant dans ce domaine, par des mutualisations d'enseignement et des passerelles de réorientation. Le master *Géographie* a des enseignements mutualisés avec trois composantes de l'Université de Lorraine : quatre enseignements avec le master *Histoire* de Nancy, un avec le master *Géosciences* de Vandoeuvre, un avec le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* de Nancy.

Il existe deux masters de niveau équivalent, proches thématiquement, dans la région : un master de géographie à Strasbourg (Université Louis Pasteur) avec trois mentions : *Géographie environnementale, Observation de la Terre et géomatique, Urbanisme et aménagement*, et à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, deux mentions *Histoire et géopolitique* et *Urbanisme, environnement et aménagement*.

Equipe pédagogique

La formation intègre l'ensemble des enseignants-chercheurs - EC (professeurs et maîtres de conférences - MCF) et implique des professionnels extérieurs. Les enseignants-chercheurs sont au nombre de 25, dont 6 professeurs d'université - PR, 3 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches - MCF-HDR, et 16 MCF. Plusieurs sections disciplinaires sont représentées en lien avec les objectifs de la formation. La section 24 du conseil national des universités - CNU (Aménagement de l'espace, urbanisme) est cependant sous-représentée au regard de ces mêmes objectifs, même si elle est partiellement compensée par les interventions de professionnels extérieurs (32 sur le site de Nancy et 27 sur le site de Metz).

Le volume des enseignements assurés par des intervenants extérieurs est déséquilibré entre les deux sites. Il représente presque la moitié des heures d'enseignement pour la spécialité *DEMETERR* du site de Metz et seulement 20 % pour les deux spécialités du site de Nancy.

La gouvernance de la formation apparaît réduite : l'équipe se réunit à l'occasion des conseils de perfectionnement, alternativement à Metz et à Nancy. Mais, le rythme de ces réunions n'est pas précisé, les conseils ne comprennent qu'une partie des membres de l'équipe pédagogique, le dossier ne précise pas la répartition des responsabilités au sein de l'équipe entre les spécialités et éventuellement entre les années de formation.

Le dossier fait mention de la nécessité d'une meilleure cohésion entre les interventions des différents membres de l'équipe pédagogique (EC et professionnels) pour éviter d'éventuelles redondances ou oublis.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le rayonnement et l'attractivité de la formation ne sont pas faciles à évaluer. On note une ouverture croissante de la formation aux autres diplômes que la licence *Géographie et aménagement* mais le dossier ne précise pas le type de diplôme, ni l'origine géographique.

Le dossier présente des effectifs stables sur les cinq dernières années, oscillant entre 81 et 91 étudiants au niveau de la mention (entre 35 à 45 en M1 et 40 à 60 en M2), mais en diminution importante sur la période pour la seconde année de la spécialité *DEMETERR*.

Le dossier analyse les données collectées par un service central de l'Université. Celui-ci publie des taux de réussite (admis/présents) très satisfaisants, compris entre 90 et 100 % en première comme en seconde année, sans différence notable entre les trois spécialités.

Le service apprécie également la part des emplois selon leur niveau, leur localisation en France et à l'étranger, le montant des revenus. Les données d'insertion professionnelle sont collectées à 6 puis à 18 mois.

Sur le site de Nancy, à six mois, plus du quart des étudiants effectuaient une formation complémentaire (droit, langue vivante, etc.). A 18 mois, les taux d'insertion professionnelle sont honorables (environ 75 %) malgré le contexte global de crise économique à l'échelle régionale. La part essentielle des débouchés se trouve dans le développement local et l'enseignement du second degré.

Sur le site de Metz, la spécialité *DEMETERR* était auparavant associée aux sciences de la vie au sein de la mention *Environnement et aménagement*. La spécialité a formé 52 diplômés qui présentent des caractéristiques d'âge médian (24 ans) et de taux d'insertion (70 %) relativement semblables à celles du site de Nancy. La féminisation de la formation est par contre plus marquée (60 %). 81 % des diplômés ont un emploi en rapport avec leur formation et la plupart (81 %) travaillent en Lorraine.

Le dossier conclut à un taux d'insertion professionnelle honorable.

Le site de Metz dispose d'un annuaire des anciens étudiants et de données collectées depuis 1999, mais le dossier ne détaille pas les emplois occupés, ne présentant que les principaux secteurs concernés (développement local, politiques publiques, etc.).

Néanmoins, l'ouverture du recrutement et le taux d'insertion renforcent la pertinence de la formation.

Place de la recherche

La formation est adossée au laboratoire LOTERR-Centre de recherche en géographie qui rassemble la majorité des enseignants-chercheurs. La formation fait clairement le lien entre les enseignements dispensés et les thématiques de recherche, réparties dans les deux axes suivants : « analyse spatiale et paysagère, aménagement, géopolitique » et « climat, eau, paysage, dynamique environnementale ».

Les étudiants bénéficient d'une initiation à la recherche, sous la forme de cours de méthodologie, de séminaires, de réalisation de travaux courts et d'un mémoire de recherche. Pour ce dernier, l'acquisition des compétences est utilement référée à un cahier des charges soumis aux étudiants. Certains de ces travaux font l'objet de valorisation (publication). Les étudiants ont également la possibilité de réaliser un stage de recherche dans le laboratoire et sont sensibilisés à la poursuite d'études en doctorat.

Cependant, le dossier ne dit pas clairement si le mémoire de recherche est proposé à tous les étudiants du master ou aux seuls étudiants (la minorité) qui se destinent à la recherche. Les obligations des étudiants qui effectuent un stage en milieu professionnel ne sont pas énoncées précisément, à part le rapport de stage.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est prise en compte dans la formation, les débouchés professionnels sont clairement mentionnés sur les trois fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les étudiants sont sensibilisés à ses enjeux, mais elle semble se concentrer principalement sur le stage, les autres modalités de professionnalisation étant peu explorées.

Le dossier présente des objectifs d'acquisition de compétences professionnelles en lien avec les débouchés et les potentiels d'emploi. Les compétences professionnelles nécessaires sont réfléchies à partir des métiers différents visés par les trois spécialités. L'élaboration du projet professionnel de chaque étudiant est inscrite dans la maquette et effectivement réalisée par les EC de l'équipe pédagogique.

Les fiches RNCP identifient correctement les secteurs d'activité et les types d'emploi, et établissent de manière exhaustive les compétences professionnelles dont la formation propose l'acquisition.

Les étudiants sont conseillés pour la recherche de leur stage en milieu professionnel et sont encadrés pour sa réalisation. Un atelier de mise en situation professionnelle est signalé au semestre 3 par le dossier. Des ateliers tuteurés pourraient être mis en place en lien avec les objectifs affichés et grâce au réseau de professionnels (pour la réalisation de contrats d'étude ou de diagnostics territoriaux).

Place des projets et des stages
<p>Les stages sont pris en compte dans la formation dans un objectif de professionnalisation. Le dispositif bénéficie d'un encadrement pédagogique de bon niveau et des liens que l'équipe pédagogique a établis avec un réseau régional, national et international d'organismes publics, parapublics et privés susceptibles d'accueillir des étudiants. Le dispositif permet de placer une cinquantaine ou une soixantaine d'étudiants en stage chaque année. Dans les faits, les stages sont plutôt locaux.</p> <p>L'offre de stage provient des initiatives personnelles des étudiants et du réseau professionnel constitué par l'équipe pédagogique.</p> <p>L'intégration à la formation prévoit un stage court en première année (trois à six mois) et un stage long en seconde année (six mois), un double encadrement par un maître de stage et un enseignant-chercheur, un rapport de stage et une évaluation donnant lieu à trois notes. L'enseignant référent et le maître de stage déterminent le contenu du stage, les modalités de suivi de l'étudiant, les résultats attendus. Un livret spécifique d'information est donné à chaque futur stagiaire. L'évaluation est strictement encadrée tant en ce qui concerne les délais de remise de mémoire que la qualité attendue du mémoire et de la soutenance.</p> <p>Cependant, le stage n'est pas obligatoire pour les étudiants qui se destinent à la recherche, pour lesquels le stage est remplacé par un mémoire. Néanmoins, le laboratoire de recherche propose des stages rémunérés.</p> <p>La valorisation du stage est en partie déconnectée de la formation. Le dossier évoque la rédaction d'un rapport de stage et d'un mémoire mais ne dit pas comment est pensé le lien scientifique et pédagogique entre le stage et le mémoire.</p>
Place de l'international
<p>La formation est tournée vers l'international par son objet et par les compétences acquises par les étudiants.</p> <p>Le recrutement est ouvert aux dispositifs Campus France et aux échanges ERASMUS (14 conventions) et CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités de Québec - deux conventions). Le dossier mentionne des échanges d'étudiants et d'enseignants dans le cadre de ces conventions.</p> <p>Des demandes d'inscription en M1 ou en M2 sont effectuées chaque année par des étudiants étrangers. Ces derniers sont originaires en grande majorité d'Afrique, surtout d'Afrique du nord, essentiellement d'Algérie, mais également de Tunisie et du Maroc. La majorité des demandes ne sont pas acceptées en raison de la faiblesse du dossier, de la maîtrise insuffisante de la langue française, ainsi que de l'éloignement disciplinaire. Cependant, en 2015-2016, 23 étudiants étrangers sont présents sur les deux sites de Nancy et de Metz (six en <i>ARD</i>, sept en <i>PPE</i> et 10 en <i>DEMETERR</i>), représentant 28 % de l'effectif des étudiants de master.</p> <p>La formation ne propose d'enseignement des langues étrangères (anglais) qu'au premier semestre de la première année, ne dit pas s'il s'agit d'un enseignement appliqué et ne prévoit pas de cours disciplinaires en anglais ou dans une autre langue étrangère, comme l'allemand par exemple, alors que certains étudiants font leurs stages en Allemagne ou au Luxembourg.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement est soumis à l'appréciation d'une commission d'admission en master où siègent le responsable de la mention et les responsables des trois spécialités. Cependant, les critères d'appréciation des dossiers de candidature ne sont pas précisés. La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) est appliquée. Des modalités d'enseignement adaptées sont prévues pour les étudiants salariés. Des passerelles facilitent les réorientations entre les trois spécialités et vers d'autres masters.</p> <p>Des modalités d'enseignement spécifiques sont mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les étudiants salariés (quatre ou cinq par an), plusieurs dispositifs sont prévus : cours sous format Powerpoint pour les cours magistraux (CM), rencontres avec les enseignants et aménagement des examens (sessions spécifiques en contrôle continu, délais de remise de devoirs). • Les étudiants étrangers bénéficient d'une remise à niveau pour les enseignements techniques et méthodologiques (géomatique, cartographie, etc.) quand ils rejoignent la formation en master (sans être passés par la licence <i>Géographie</i>). <p>La formation respecte donc la réglementation en vigueur et a mis en place des dispositifs d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le numérique tient une place importante dans la formation. La plupart des enseignants utilisent les outils de l'environnement numérique de travail (ENT), et notamment la plateforme ARCHE, <i>a minima</i> pour la diffusion des supports de cours, mais aussi pour le partage de ressources complémentaires, la mise à disposition d'exercices ou encore l'organisation d'évaluation. Les enseignants-chercheurs et les étudiants consultent l'ENT pour connaître leurs emplois du temps hebdomadaires (horaires, salles). Mais les intervenants extérieurs n'ont pas accès à la plateforme ARCHE.</p> <p>Les étudiants des deux sites universitaires ont eu, dès la licence, un enseignement de SIG (système d'information géographique) et un enseignement de dessin assisté par ordinateur et de tableur. Par conséquent, les enseignements</p>

<p>dévolus aux progiciels concernent le perfectionnement en géomatique et en traitement d'images, en première comme en seconde année de master. Des salles informatiques dédiées aux progiciels existent sur les deux sites. Les étudiants ont également la possibilité d'utiliser un tableau interactif lors de leur soutenance.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants se fait sous la forme d'un contrôle continu sans seconde session et sans compensation d'un semestre à l'autre.</p> <p>Les formes de l'évaluation sont diverses et adaptées aux objectifs de la formation. Le contrôle continu s'effectue sous la forme de devoirs en salle, d'oraux (plusieurs par semestre), de présentations de projets collectifs ou de rapports de stages plus ou moins volumineux. Des évaluations et projets communs à plusieurs cours permettent aux étudiants de restituer un travail plus consistant.</p> <p>Un jury se réunit à l'issue de chaque semestre : fin janvier, dans la première semaine de juillet lorsque les soutenances de M1 et de M2 sont terminées, et vers la mi-septembre en M2, après les dernières soutenances. Les jurys sont composés du maître de stage, du directeur universitaire et d'un autre enseignant-chercheur. La soutenance de M1 porte sur le rapport de stage ou le mémoire intermédiaire, celle de M2 sur le rapport de stage ou le mémoire de recherche.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Les compétences à acquérir par les étudiants sont précisées dans la maquette des enseignements et dans les trois fiches de présentation de chacune des trois spécialités.</p> <p>En dehors des modalités d'évaluation, le dossier ne fait pas mention de dispositif spécifique de suivi des compétences acquises par l'étudiant comme une annexe descriptive au diplôme, un portefeuille de compétences, ou un livret de l'étudiant.</p> <p>Cependant, si ces procédures formelles ne sont pas mises en œuvre, les rapports de stages permettent de valoriser les compétences acquises auprès des employeurs qui sont parfois des recruteurs.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Un service dédié de l'Université de Lorraine collecte les informations sur le devenir des étudiants. La collecte est effectuée 6 mois puis 18 mois après l'obtention du diplôme, au niveau de la mention ainsi qu'au niveau des trois spécialités.</p> <p>L'équipe pédagogique s'en tient aux statistiques produites par les services de l'Université de Lorraine. Cependant, elle associe les anciens étudiants aux manifestations du département de Géographie en leur proposant d'intervenir en tant qu'intervenants professionnels au sein de la formation. L'objectif recherché est de constituer un réseau d'anciens étudiants apte à procurer une aide aux étudiants pour trouver un stage ou aux jeunes diplômés pour trouver un emploi. Rappelons qu'il s'agit d'une formation relativement récente.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>La formation a mis en place un conseil de perfectionnement au niveau de la formation qui se compose de huit enseignants-chercheurs, huit professionnels et quatre étudiants. Il se tient alternativement à Metz et à Nancy (car il est difficile de mobiliser sur un site les étudiants, anciens étudiants et professionnels de l'autre site) et peut donc s'ouvrir à l'ensemble des enseignants-chercheurs et professionnels et à des étudiants du site concerné.</p> <p>Ce conseil formalise des pratiques anciennes de coopération entre l'équipe pédagogique et le monde professionnel. Il semble jouer son rôle d'autoévaluation de la formation. Il a formulé des propositions en faveur de l'harmonisation des enseignements ou de nouvelles mutualisations. Il a discuté des points comme l'évolution du marché du travail et des compétences attendus.</p> <p>Le bilan souligne néanmoins les difficultés de l'exercice dans une configuration où les trois spécialités de la mention ont conservé une forte spécificité.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation valorise la spécificité et la diversité des compétences disciplinaires en Géographie et insiste sur l'acquisition de savoirs opérationnels dans un objectif d'insertion professionnelle.
- La formation fait clairement le lien entre les thématiques de recherche du laboratoire et les enseignements dispensés, ce qui permet d'offrir trois spécialités. L'équipe pédagogique est engagée dans la valorisation des travaux de recherche des étudiants.
- Les dispositifs d'encadrement et de suivi des étudiants sont nombreux, pertinents, innovants et adaptés aux objectifs de la formation.

Points faibles :

- La complémentarité des trois spécialités au sein de la mention n'est pas clairement explicitée.
- La progressivité des enseignements au sein des trois spécialités est peu convaincante et apparaît contrainte par la rigidité des choix de mutualisation. La charge des enseignements paraît trop lourde pour faciliter l'acquisition des compétences.
- L'articulation entre le stage professionnel, le rapport de stage et le mémoire de recherche n'est pas clairement établie.
- L'enseignement des langues étrangères reste ponctuel et faiblement appliqué sur le plan disciplinaire.
- Au regard des objectifs de la formation, la section 24 du CNU (Aménagement de l'espace, urbanisme) est sous-représentée au sein de l'équipe pédagogique.

Avis global et recommandations :

Cette mention est une formation de qualité. L'Université de Lorraine gagnerait à ce que ce master conserve et valorise ses atouts :

- en reconsidérant la progressivité des enseignements disciplinaires et méthodologiques ;

- en renforçant les enseignements appliqués en anglais et/ou en allemand, dans un objectif d'ouverture accrue à l'international ;

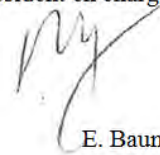
- en améliorant les articulations entre les dispositifs professionnalisants (par exemple ateliers tuteurés ou ateliers de mise en situation professionnelle) et les dispositifs d'initiation à la recherche (réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un mémoire de recherche appliquée par tous les étudiants à considérer comme une compétence fondamentale du diplôme) ;

- en ouvrant les futurs recrutements à des enseignants-chercheurs ayant une double qualification au CNU (section 23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale - et section 24).

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner